

OBJET : MARCHÉ PUBLIC N°1900011 RELATIF À LA RÉHABILITATION DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT EAUX USÉES ET EAUX PLUVIALES DANS LE PARC D'ACTIVITÉS DE COURTABOEUF : AVENANT N°1

Siège : Orsay

Nombre de délégués en exercice	:	27
Présents	:	24
Présents et représentés	:	27
Votants	:	27

Le mercredi 22 septembre 2021, le Bureau Communautaire dont les membres ont été légalement convoqués le 16/09/2021, s'est réuni à 20h52, sous la présidence de M. de LASTEYRIE, salle du Conseil - 21 rue Jean Rostand à Orsay.

DELEGUES PRESENTS

Madame Stéphanie GUEU-VIGUIER	Commune de Ballainvilliers
Monsieur Jean-François VIGIER	Commune de Bures-sur-Yvette
Monsieur Christian LECLERC	Commune de Champlan
Madame Muriel DORLAND	Commune d'Epinay-sur-Orge
Monsieur Yann CAUCHETIER	Commune de Gif-sur-Yvette
Madame Lucie SELLEM	Commune de Gometz-le-Châtel
Monsieur Francisque VIGOUROUX	Commune d'Igny
Monsieur Jean-Pierre MEUR	Commune de la Ville du Bois
Monsieur Clovis CASSAN	Commune des Ulis
Monsieur Christian LARDIERE	Commune de Linas
Madame Sandrine GELOT	Commune de Longjumeau
Monsieur Olivier THOMAS	Commune de Marcoussis
Monsieur Nicolas SAMSOEN	Commune de Massy
Madame Isabelle KLJAJIC	Commune de Montlhéry
Monsieur Didier PERRIER	Commune de Nozay
Monsieur Grégoire de LASTEYRIE	Commune de Palaiseau
Monsieur Michel SENOT	Commune de Saclay
Monsieur Stéphane BAZILE	Commune de Saulx-les-Chartreux
Monsieur Bernard GLEIZE	Commune de Vauhallan
Monsieur François Guy TRÉBULLE	Commune de Verrières-le-Buisson
Monsieur Dominique FONTENAILLE	Commune de Villebon-sur-Yvette

Délibération n° 2021-261

Monsieur Igor TRICKOVSKI Commune de Villejust
Monsieur Guillaume VALOIS Commune de Villiers-le-Bâcle
Monsieur Florian GALLANT Commune de Wissous

DELEGUES ABSENTS REPRESENTES

Madame Rafika REZGUI a donné pouvoir à Monsieur Clovis CASSAN
Monsieur David ROS a donné pouvoir à Monsieur Clovis CASSAN
Monsieur Pierre-Alexandre a donné pouvoir à Monsieur Grégoire de LASTEYRIE
MOURET

Secrétaire de séance : Monsieur Stéphane BAZILE

Délibération n° 2021-261

**OBJET : MARCHÉ PUBLIC N°1900011 RELATIF À LA RÉHABILITATION DES RÉSEAUX
D'ASSAINISSEMENT EAUX USÉES ET EAUX PLUVIALES DANS LE PARC D'ACTIVITÉS DE
COURTABOEUF : AVENANT N°1**

Le Bureau Communautaire,
sur rapport de Madame Muriel DORLAND.

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU les statuts de la Communauté Paris-Saclay en vigueur ;

VU la délibération n°2019-142 du Conseil communautaire du 17 avril 2019 autorisant le Président à signer les pièces du au marché n°1900011 relatif à la réhabilitation des réseaux d'assainissement eaux usées et eaux pluviales dans le parc d'activités de Courtabœuf avec la société COLAS ;

CONSIDÉRANT l'intégration de l'entité COLAS ÎLE-DE-FRANCE NORMANDIE à l'entité COLAS FRANCE ;

CONSIDÉRANT les modifications de périmètre rendues nécessaires par des découvertes en cours de chantier et les adaptations de prestations qui en découlent ;

CONSIDÉRANT la crise sanitaire du COVID-19 et ses conséquences sur le calendrier de l'opération ;

CONSIDÉRANT l'avis de la commission n°8 « Mobilités, Vélo, Voirie, Agriculture, Bâtiment et Patrimoine » en date du 15 septembre 2021 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

1. APPROUVE l'avenant n°1 au marché n°1900011 relatif à la réhabilitation des réseaux d'assainissement eaux usées et eaux pluviales dans le parc d'activités de Courtabœuf avec la société COLAS, ayant pour incidence :
 - le transfert du marché à l'entité COLAS FRANCE,
 - une augmentation de 63 796,75 euros TTC du montant de base du marché, soit + 7,18 %,
 - une prolongation des délais d'exécution jusqu'au 30 novembre 2021.
2. AUTORISE le Président à signer l'avenant mentionné ci-dessus.

Fait et délibéré le mercredi 22 septembre 2021

Extrait conforme à l'original


Le Président,
Maire de Palaiseau

Grégoire de LASTEYRIE



ADOPTÉE par (26 VOIX)

Délibération n° 2021-261

26 POUR : Mme Stéphanie GUEU-VIGUIER , M. Jean-François VIGIER, M. Christian LECLERC, Mme Muriel DORLAND, M. Yann CAUCHETIER, Mme Lucie SELLEM, M. Francisque VIGOUROUX, M. Jean-Pierre MEUR, M. Clovis CASSAN , M. Christian LARDIERE, Mme Sandrine GELOT, M. Olivier THOMAS, M. Nicolas SAMSOEN, Mme Isabelle KLJAJIC, M. Didier PERRIER, M. David ROS, M. Grégoire DE LASTEYRIE, M. Michel SENOT, M. Pierre-Alexandre MOURET, M. Stéphane BAZILE, M. Bernard GLEIZE, M. François Guy TRÉBULLE, M. Dominique FONTENAILLE , M. Igor TRICKOVSKI, M. Guillaume VALOIS, M. Florian GALLANT

0 CONTRE :

0 ABST. :

Pas pris part au vote : Mme Rafika REZGUI

ID télétransmission : 091-200056232 - 20210922 - 1mc 136195 - DE
Date AR Préfecture : 29/09/2021

– Affichée / Publiée le : **28 SEP. 2021**

- En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa publication.

- La juridiction peut être saisie de manière dématérialisée par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr